

Conditions générales du jeu-concours

1. Organisateur

Le jeu-concours est organisé par Voltimum en partenariat avec Megger.

2. Participation

Le jeu-concours est ouvert à toute personne majeure résidant en France. La participation est gratuite, sans obligation d'achat. Une seule participation par personne est autorisée.

3. Durée du concours

Le concours débute le 20 octobre 2024 et se termine le 16 novembre 2025. Toute participation en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

4. Modalités de participation

Pour participer :

- Remplissez le formulaire de participation disponible sur la page dédiée du site Voltimum.
- Validez votre participation avant la date limite du concours.

5. Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés par tirage au sort le 17 novembre 2025. Ils seront contactés par e-mail ou téléphone dans les 7 jours suivant le tirage. Si un gagnant ne répond pas dans un délai de 7 jours après le premier contact, un autre gagnant sera désigné.

6. Description des récompenses

Les équipements à gagner sont :

- AVO415 + VF5

Les récompenses ne peuvent être échangées contre de l'argent ou d'autres produits.

7. Conditions d'exclusion

Sont exclus de la participation :

- Les employés de Voltimum et de Megger, ainsi que leurs familles directes.
- Toute participation non conforme aux présentes conditions sera annulée.

8. Utilisation des données personnelles

Les informations recueillies lors de la participation sont utilisées uniquement dans le cadre du jeu- concours et pour contacter les gagnants. Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales, sauf accord explicite du participant.

9. Responsabilité

L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement technique, d'interruptions

ou de perturbations du jeu-concours.

10. Droit applicable

Le jeu-concours est soumis à la législation française. Toute réclamation ou litige devra être adressé par écrit à Voltimum dans un délai de 15 jours après la fin du concours.

11. Acceptation du règlement

En participant à ce concours, les participants acceptent pleinement et sans réserve le présent règlement.